

Monsieur,

Pour cette fois le P. Missionnaire ne se vint
de mon extrême que par main tierce, sans
m'écrire rien. Je ne sçay quels aduiz il vous
donne sur le subiect de Vostre Puissance et son
privilege: mais s'il s'y rencontre quelqu'acorde,
ou vous jugiez que je puisse ayder a' medier,
j'attredray que vous pourrez la peine de m'en
faire le commandement. Je vous demande
pardon de m'ayre incuipé a' un peu de
censure du frontispice de Vostre œuvre. mon
ignorance m'y peut avoir fait d'oppir. et
c'est me deffier ce qui m'appartient moins
qu'a' l'homme du monde, de faire reflexion
sur mes briefs sermons, qui ne scauroient
partir que d'un fol juge. Ce que vous
vissez d'abord, vult mieux que tout ce
l'on peut deliberer a' loisir. Oublier ma
 sottise, s'il vous plait. Je n'ay garde de
prendre au titre de Vostre Conseiller, mon
ambition ne va qu'a' celle,

Monsieur, de

A la Haye ce premier
de Mars 1677.

Vostre humble et
tr. aff. serv.
Huygens



[Faint, mirrored handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]



[Handwritten signature and text at the bottom left.]

[Handwritten text at the bottom right.]